

22 JUIN 2015

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 11 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE , Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, , Jean-Claude TOURNIER, , Bernard TENAILLON, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** Olivier REILER, Jean-Luc PIANZI **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Roland DAMOTTE, Patrice DUMORTIER Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Claude SCHWANDER, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Christian RAYOT, Patrice DUMORTIER à Olivier REILER, André HELLE à Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS à Josette BESSE, Pierre OSER à Monique DINET, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA à Jean Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Vendredi 5 juin	Vendredi 5 juin	En exercice	41
		Présents	29
		Votants	34

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2015-04-03 – Signature de conventions de partenariat avec 5 associations culturelles à rayonnement extra-territorial

Rapporteur : Christian RAYOT

La Communauté de Communes du Sud Territoire poursuit le développement de l'image du Sud Territoire de Belfort et souhaite s'associer au rayonnement ainsi qu'à son développement culturel.

A cette fin, elle a décidé d'ouvrir un partenariat de communication avec les structures culturelles du Sud Territoire qui, fortes d'une image reconnue, proposent un programme de spectacles culturels variés se déclinant tout au long d'une saison culturelle ou lors d'un événement remarquable. Les interventions culturelles de ces 5 associations sont considérées comme d'intérêt public local.

Les 5 associations répondant aux critères de saisons de spectacle sur l'année 2015 et rayonnement extra territorial (hors Sud Territoire) sont :

L'association Delle Animation,
La Maison Pour Tous de Beaucourt
L'association Grandvillars fait son show
L'association Vivre Ensemble de Brebotte
L'association Nuits d'été de Delle

A ce titre, il est proposé une convention de partenariat entre chaque association et la CCST d'un montant de 10 000 euros. Cette somme est incluse dans le budget communication 2015 de la CCST. Chaque association s'engageant à produire un Compte rendu financier de ses actions.

La Communauté de Communes du Sud Territoire est associée à la promotion ainsi qu'au plan de communication de l'association ou de son organisme mandataire dans le cadre de l'année 2015.

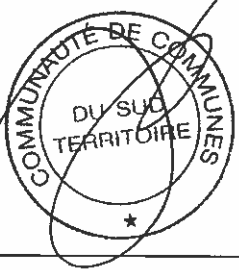
Cette période concerne les spectacles produits de janvier à décembre 2015 (partie de saison 2014 – 2015, saison Estivale 2015 et partie de saison 2015 -2016)

Pour les spectacles des nuits de Milandre, ces spectacles étant bi-annuels (monté sur les deux années 2014 et 2015) la subvention versée correspond à 50 % du partenariat des spectacles 2015.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'accorder la subvention d'un montant de 10 000,00 € (dix mille euros) au titre du partenariat 2015 avec chacune des 5 associations suivantes présentant un intérêt public local**
 - **Delle – Animation**
 - **Maison pour tous de Beaucourt**
 - **Grandvillars fait son Show**
 - **Vivre Ensemble de Brebotte** (organisateur du son et Lumière de Brebotte)
 - **Nuits d'été de Delle** (organisateur des nuits de Milandre)

- d'autoriser le Président à affecter les crédits budgétaires nécessaires
- d'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur. Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19 JUIN 2015 Et publication ou notification le 22 JUIN 2015 Le Président, 	Le Président,  Préfecture du Terr. de Belfort 22 JUIN 2015 Service Courrier
---	--